

Décision

Générale

colonial

Décision n° 94-421-1931 Gratification.

n° 94-421-1931

Ministère
ACTES DU POUVOIR LOCAL

Date de publication
23 décembre 1931

Numéro JO
n° 421 du 31/12/1931

Date du numéro
31 décembre 1931

TEXTE INTÉGRAL

l'indemnité mensuelle de permanence allouée, par la décision du 3 juillet 1930, au chef huissier Ahmine Sultan et au planton de 1re classe Djama Hassen, est portée à 40 francs à compter du 1er janvier 1932.